



## LOI SANTÉ 2019 : QUELS IMPACTS POUR NOS STRUCTURES ? LES ENJEUX DE LA TRANSFORMATION DU SYSTÈME DE SANTÉ

Le 18 septembre 2018 le président de la République a annoncé la mise en œuvre de *Ma Santé 2022*. Depuis cette date les contours de la transformation du système de santé se sont largement précisés. Les enjeux de cette transformation sont considérables en termes de structuration de l'offre – en particulier privée non lucrative – d'autorisations, et de financement. La logique

de territorialisation qui va prévaloir comporte elle aussi des enjeux stratégiques majeurs.

Cette journée nationale de formation permettra d'approfondir les changements et d'analyser leurs impacts pour les établissements de santé au regard des projets et du pilotage stratégique des structures.

### INSCRIPTIONS

Remplissez votre bulletin d'inscription en ligne

<http://formation.fehap.fr>

Ou imprimez **un bulletin d'inscription**

Jeudi 19 septembre 2019  
de 9h à 17h

FEHAP, 179 rue de Lourmel  
75015 Paris

 01 53 98 95 03

 [formation@fehap.fr](mailto:formation@fehap.fr)



# LOI SANTÉ 2019 : QUELS IMPACTS POUR NOS STRUCTURES ?

## LES ENJEUX DE LA TRANSFORMATION DU SYSTÈME DE SANTÉ

Le 18 septembre 2018 le président de la République a annoncé la mise en œuvre de *Ma Santé 2022*. Depuis cette date les contours de la transformation du système de santé se sont largement précisés. Les enjeux de cette transformation sont considérables en termes de structuration de l'offre – en particulier privée non lucrative – d'autorisations, et de financement.

La logique de territorialisation qui va prévaloir comporte elle aussi des enjeux stratégiques majeurs.

Cette journée nationale de formation permettra d'approfondir les changements et d'analyser leurs impacts pour les établissements de santé au regard des projets et du pilotage stratégique des structures.

### OBJECTIFS

- Connaître et comprendre la loi santé
- Identifier les enjeux stratégiques des organisations sur un territoire : proximité, relation avec la ville, gradation des soins
- Repérer les perspectives pour intégrer les enjeux au projet d'établissement et leurs modalités opérationnelles



**Jeudi 19 septembre 2019**  
de 9h à 17h



**FEHAP, 179 rue de Lourmel**  
75015 Paris



**316 €**  
par personne



**1 jour**

01 53 98 95 03 – [formation@fehpa.fr](mailto:formation@fehpa.fr)

### Prérequis

Bonne connaissance du secteur sanitaire et/ou social et/ou médico-social

### CONTENU

**La loi Santé 2019** : l'intention du législateur pour repositionner l'offre de santé sur une base de proximité territoriale

**Les autorisations sanitaires** : quelle nouvelle approche et quelle traduction pour chaque activité ?

**La réforme du financement sur la qualité** et les opportunités managériales qu'elle permet

**Les forfaits** : perspectives sur le financement au parcours, à l'épisode de soin et à l'équipe

**Comprendre et maîtriser les défis de la taille critique pour chaque structure** : vers des coopérations généralisées au sein du secteur privé non lucratif ?

**Les Communautés professionnelles territoriales de santé** : quelles nouveautés et quels leviers pour les coopérations entre les organisations privées non lucratives, la médecine de ville et les autres acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux ?

### PUBLICS

- Directeurs
- Présidents de CME,
- Équipes de direction

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

**Pédagogie interactive alternant :**

- exposés
- échanges

### INTERVENANTS

- **Antoine Perrin**, Directeur Général de la FEHAP
- Direction de l'Offre de soins et de la coordination des parcours de santé – FEHAP
- **Jean-Marc Aubert**, Directeur de la Task Force sur le financement de la santé
- **Thomas Deroche**, Sous-directeur de la Régulation de l'offre de soins à la DGOS, Ministère des solidarités et de la santé
- **Maxime Putton**, Chef de projet de la réforme des autorisations d'activités de soins, Ministère des solidarités et de la santé